

RAPPORT DE SUIVI

PROJET DE REMPLACEMENT DES REGAZÉIFICATEURS DE L'USINE LSR

1 Le projet de remplacement des regazéificateurs de l'usine LSR a été approuvé le 24 février 2022,
2 par la décision D-2022-024 de la Régie de l'énergie (Régie). Dans celle-ci, la Régie demandait à
3 Énergir, s.e.c. (Énergir) de soumettre annuellement, lors du dépôt de son rapport annuel, les
4 données nécessaires au suivi du projet.

5 Comme les travaux du projet ne sont pas complétés et que les coûts projetés ne dépassent
6 pas 15 %, Énergir présente un suivi allégé pour la section des coûts et ne présente pas d'impact
7 tarifaire, conformément à la décision D-2023-116. Un suivi complet sera présenté l'année où
8 Énergir demandera la fin du suivi.

1 STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

9 Au 30 septembre 2023, les travaux suivants ont été exécutés :

- 10 • Complétion de l'ingénierie du projet;
- 11 • Agrandissement du bâtiment B12 abritant les pompes de gaz naturel liquéfié (GNL);
- 12 • Installation et raccordement de la nouvelle pompe de GNL;
- 13 • Coulée des fondations pour la nouvelle salle électrique et la nouvelle génératrice;
- 14 • Achat des vannes et instruments requis pour les prochaines phases du projet;
- 15 • Modification des installations électriques existantes en préparation au raccordement de la
16 nouvelle salle électrique modulaire.

17 En ce qui a trait à l'échéancier global du projet, les travaux d'installation de la nouvelle salle
18 électrique devraient être complétés d'ici décembre 2023. De plus, la nouvelle génératrice sera
19 installée en février 2024, puis mise en fonction au cours de l'été suivant.

1 L'installation des deux premiers regazéificateurs est toujours prévue en 2024. Les équipes de
2 construction seront mobilisées au chantier à partir du début avril afin d'entreprendre les travaux
3 de démolition et de préparer le site pour la réception des équipements prévue en juin 2024.

4 Selon l'échéancier de réalisation des travaux, ces regazéificateurs pourront être transférés aux
5 opérations de l'usine en octobre 2024.

2 COÛTS DU PROJET

6 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement
7 ainsi que les coûts projetés du projet en date du 30 septembre 2023.

	Budget initial (1)	Projection finale (2)	Écart (000 \$) (3) = (2) - (1)	Écart (%) (4) = (3) / (1)
Projection des coûts globaux	31 356	35 388	4 032	13 %
Total Énergir	31 356	35 388	4 032	13 %

8 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet de remplacement des**
9 **regazéificateurs de l'usine LSR.**